

# **COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOUARZEL DU 4 MAI 2015**

L'ensemble du Conseil Municipal était présent à l'exception de Mme MOUCHOT, absente excusée, qui a donné pouvoir à M. TALARMIN.

Le procès-verbal de la précédente réunion est approuvé à l'unanimité.

## **AVIS SUR LES DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER (DIA)**

Cinq D.I.A. sont étudiées, qui concernent les propriétés suivantes :

- YL 183, 1 allée de l'iroise, terrain bâti, 721 m<sup>2</sup>
- ZI 326, Impasse de Kerdidreux, terrain non bâti, 988 m<sup>2</sup>
- YL 138, 175 rue de Kerujean, terrain bâti, 612 m<sup>2</sup>
- YP 186, 320 Rue du Stiff, terrain bâti, 934 m<sup>2</sup>
- YV 209, 17 rue Streat Kerzignat, terrain bâti , 843 m<sup>2</sup>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, déclare ne pas vouloir user du droit de préemption de la commune.

## **AVIS SUR DOSSIER SOUMIS À CONSULTATION DU PUBLIC (DOSSIER GAEC GUEGUEN-LE GOFF)**

Ce dossier concerne l'extension d'un atelier laitier à « Kerdraziou » en Ploumoguier, la restructuration interne d'un atelier porcin à « Kerneac'h » en Plouarzel et la mise à jour du plan d'épandage. Il est soumis à consultation du public du 20 avril 2015 au 17 mai 2015 et est consultable à la mairie, aux heures habituelles d'ouverture au public. Après avoir pris connaissance du dossier et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur ce dossier.

## **PRÉSENTATION DES ANIMATIONS ET ACTIVITÉS DE LA MÉDIATHÈQUE PAR MME RENOU, RESPONSABLE DE LA STRUCTURE**

● La médiathèque est installée dans les locaux actuels depuis janvier 2001. Elle est gérée par deux salariées à 80% aidées ponctuellement par des bénévoles. Les principales fonctions de la structure sont : l'accueil du public, l'accueil des classes, la mise en œuvre d'une politique d'animation culturelle destinée à tous les publics et l'acquisition de différents supports.

● Les collections comprennent : 29 233 livres (romans, biographies, documentaires, BD, albums jeunesse, fonds spécifiques adolescents, fonds lire autrement, fonds breton) ; 1 015 DVD ; 1 427 CD audio ; 2 liseuses électroniques ; 18 abonnements périodiques enfants ; 25 abonnements périodiques adultes. Le fonds est régulièrement alimenté par des achats : 1 187 livres en 2014, 75 CD et 93 DVD. Il est également mis à jour par le retrait d'ouvrages, afin de conserver l'attractivité de la médiathèque.

● Les cotisations des adhérents génèrent des recettes (11 051 € en 2014) qui permettent le fonctionnement de la médiathèque en complétant le budget alloué par la commune, qui prend également en charge les salaires des agents permanents, le fonctionnement de la structure et le bâtiment.

En 2014, 1 421 lecteurs individuels ont fréquenté régulièrement la médiathèque, soit 455 familles. Cela représente 38,09% de la population (moyenne nationale : 17,9%). Chaque semaine, 475 visiteurs individuels, en moyenne, fréquentent la médiathèque. À cela s'ajoute la fréquentation des collectivités utilisatrices (sur place ou dans leur structure) : classes, TAP, crèche, centre de loisirs, bébés lecteurs, MAPA, estivants, intervention au camping l'été. En 2014, 49 110 prêts ont été effectués dans l'année.

### ● Animations

⇒ Animations régulières

- Dans le but de cibler les achats, mise en place de comités de lecture qui se réunissent chacun environ quatre fois par an : comité de lecture romans ; comité de lecture BD, heure du conte.
- Les actions de promotion de la lecture comme : l'accueil de classes ; les bébés lecteurs à la médiathèque ; les animations à la MAPA ; les animations à la crèche.

⇒ Animations ponctuelles : d'autres actions de promotion de la lecture sont proposées : spectacle bilingue skolpad ; exposition sur le conte ; spectacles dans le cadre du festival Petite Marée ; printemps des poètes ; pyjama party ; le prix des incorruptibles : l'occasion de rencontrer un auteur (participation des deux écoles de la commune) ; expositions ; projets à thème : projet sur la différence et intervention à l'IEM de Dirinon en 2014 ;

⇒ Animations estivales

- au camping ;
- sacs « surprise » (choix de livres et documents proposés par la médiathèque) ;
- en partenariat avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP) : chasse au trésor ; balade nature et contée.

⇒ Animations thématiques. En 2014, c'est le thème de la sensibilisation à la différence qui a été retenu :

- Anuki, la différence pour les tous petits ;
- Forum handicap au Quartz ;
- Expo t'handi quoi et syndrome Kabuki ;
- Spectacle « je suis différent et alors ».

⇒ Enfin, la médiathèque de Plouarzel, dans le cadre des actions de promotion de la lecture, a également participé en 2014 au carrefour des métiers, au mois du film documentaire et au festival grande marée.

#### DÉSIGNATION D'UN ASSISTANT DE PRÉVENTION AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL

Les assistants de prévention sont des agents de proximité dont la mission a pour objet principal d'informer, d'assister et de conseiller le Maire dans :

- La démarche d'évaluation des risques (document unique) ;
- L'élaboration du programme annuel de prévention ;
- La mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au quotidien.

Vis-à-vis de la conseillère hygiène sécurité et prévention qui est basée à la Communauté de Communes du Pays d'Iroise (cellule intercommunale), sa mission est :

- De l'informer lors de points réguliers ;
- De lui donner un regard éclairé du terrain.

L'assistant de prévention doit également proposer des mesures pratiques et participer à la sensibilisation, l'information et la formation des personnels en relation étroite avec les autres acteurs concourant à l'amélioration des conditions de travail des agents. Une lettre de mission précise les droits et devoirs de l'assistant de prévention. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce en faveur de la nomination de M. Frank JOURDEN, responsable des services techniques de Plouarzel, qui a déjà été formé pour sa mission d'Agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) par le passé.

#### DEMANDE DE SUBVENTION COMMUNALE POUR L'EMPLOI D'UN ANIMATEUR SPORTIF PAR LE CLUB DE FOOTBALL DE PLOUARZEL « ÉTOILE ST ARZEL »

M. le Maire présente le courrier émanant du club de football l'Étoile Saint Arzel (ESA), demandant la reconduction d'une subvention communale déjà mise en place il y a quelques années, afin d'aider le club à embaucher un animateur sportif. La demande porte sur les créneaux d'emploi suivants (240h au total) :

- le mercredi après-midi (13h à 19h), durant 30 semaines, soit 180h ;
- les stages lors des vacances scolaires de Toussaint, Noël, février ou Pâques, soit 60h.

La participation de la commune est sollicitée à hauteur de 75% du coût de l'emploi de l'éducateur sportif. Le Conseil municipal délibère et, par 17 voix pour, 1 voix contre et 8 abstentions, accepte de verser cette subvention à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

#### SALLE PAROISSIALE

- une réunion a eu lieu sur place pour implanter le projet de salle paroissiale, à proximité de l'actuel office de tourisme. Pour information : le presbytère et son jardin sont actuellement en vente, le choix d'une nouvelle salle fonctionnelle ayant été fait par le diocèse. La commune souhaite acquérir une partie du jardin pour l'extension du cimetière.
- Le conseil municipal est donc appelé à se prononcer sur la vente d'une parcelle communale d'environ 200m<sup>2</sup>, au prix fixé par le service du Domaine : 80€/m<sup>2</sup>. Par 20 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions, le Conseil Municipal accepte cette cession et donne pouvoir à M. le Maire pour mettre en œuvre cette décision et signer tous documents s'y rapportant.

#### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE

Le compte-rendu détaillé a été mis à la disposition des élus. L'accent est mis sur :

- la réunion publique du mardi 5 mai, qui aborde notamment : le point sur les Temps d'activités partagés (TAP) 2014/2015, les nouvelles règles d'inscription à la cantine à compter de septembre 2015 ;
- le fonctionnement du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) : bon déroulement de l'action de sensibilisation à la sécurité routière, en partenariat avec la gendarmerie ; nettoyage des plages avec la commission environnement, prévu le 27 juin ; présence de jeunes élus le 16 mai à la pointe Saint Mathieu, à l'invitation de l'association « Aux marins ».
- le Réseau Assistantes Maternelles (RAM), qui comporte 3 relais sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise. Plouarzel est rattaché à celui de LocMaria Plouzané. Une étude est en cours pour une éventuelle mutualisation des postes existants.

#### COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT-CADRE DE VIE

**Zone de Kerivarc'h.** Les roches délimitant le stationnement seront remplacées par un talus bas, afin de faciliter l'entretien. Un panneau indiquant l'autorisation de stationner temporairement (1 nuit) pour les camping-cars sera installé. Un verger communal pourrait être créé sur le terrain face à la piste bi-cross.

**Place des halles.** La commission propose de créer une bordure en granit devant les arbres, afin de délimiter le stationnement. L'espace de protection autour des arbres sera agrandi et de la pelouse ou des plantations d'arbustes pourront être réalisées.

**Divers projets :**

- Le patio de la médiathèque sera réaménagé à l'automne prochain.
- Deux tables de pique-nique seront installées au bourg de Trezien.
- Le jardin du souvenir dans le cimetière de Trezien est réalisé.

## AFFAIRES DIVERSES

**Patrimoine** : l'aire de stationnement proche du site du menhir de Kerloas a été refaite ; une plaque explicative concernant le pigeonnier et le lavoir pour rouissage du lin sera prochainement mise en place à Lanhalla ; l'entretien du chemin d'accès au parking du phare de Trezien va être réalisé.

**Nettoyage et balayage mécanique** des caniveaux et chemins multi-usages : prévu en mai.

**Proposition d'acquisition de matériel de sonorisation** d'occasion pour équiper la salle omnisport du complexe polyvalent : à étudier ; avis de principe favorable.

**Cérémonie du 8 mai** : invitation à assister à cette cérémonie.